



Projet Pédagogique
*Structure : ALAE VICTOR
HUGO*

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques	3
La structure	4
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISE	6
Caractéristiques par tranche d'âge	7
LES OBJECTIFS DU PROJET	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	8
Les objectifs du PEL - PEdT	9
Les objectifs du Plan Mercredi	11
Cité éducative	11
Les objectifs généraux	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités	17
Les projets d'enfants	17
LES METHODES PEDAGOGIQUES	18
LES MOYENS	20
Les humains	20
Le matériel	22
Les espaces	22
Les relations	23
Financiers	23
Les partenaires	24
Le fonctionnement de la structure	24
La communication	28
L'EVALUATION	29
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	31
Les moyens	31
Nos engagements	31
La Fédération Léo Lagrange Fédération	32
La Délégation Nationale Enfance	33



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Caractéristiques



Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Le territoire Nord de la ville de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est, et le Haut Vernet.

L'établissement scolaire Victor Hugo primaire est situé rue Raoul Dufy, à Perpignan. Implanté dans le quartier Nord du Moyen Vernet il est en Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Les bâtiments sont municipaux. Du personnel employé par la mairie s'occupe de l'entretien des locaux et du service restauration.

Les travaux de démolition de la cité Diaz continuent, et seront bientôt terminés. En effet depuis Octobre 2019 et jusqu'au premier trimestre 2021, les travaux de réhabilitation des barres 1 et 5 et de ses 56 logements ont débuté. Cela doit permettre d'améliorer considérablement le confort et le cadre de vie dans ces habitations situées au cœur d'un quartier prioritaire.

De nombreuses constructions existent dans ce quartier et la création de nouveaux aménagements a permis de le dynamiser, comme : le lycée Maillol, l'Hôpital St Jean, deux stades, un gymnase, un espace aquatique, le restaurant Mc Donald, etc

Des épiceries de quartier sont encore ouvertes, ainsi qu'un bureau de poste et des pharmacies.

Le réseau de bus Sankéo propose 8 lignes différentes qui permettent de transporter la population vers le centre-ville de Perpignan, vers les enseignes commerciales et l'hôpital.

La structure

Enfants du périscolaire :

<i>Les temps d'accueils</i>	<i>Effectifs enfants</i>
<i>Midi</i>	<i>52</i>
<i>Garderie midi</i>	<i>5</i>
<i>Soir</i>	<i>16</i>



Voici le nombre d'enfants accueillis pour la période de septembre 2020, sur l'ALAE Victor Hugo. Ce nombre n'est pas définitif, il est en augmentation constante depuis le début de l'année scolaire.

Nombre d'enfants par classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	ITEP	TOTAL
Midi	11	14	9	3	6	3	6	52
Dont Garçons midi	7	4	5	2	3	1	5	27
Dont Filles midi	4	10	4	1	3	2	1	25
Dont Garderie	4	6	4	2	1	1	2	20

En moyenne il y a 45 enfants qui mangent à la cantine par jour, pour 52 inscrits. Il y a également 26 enfants inscrits sur les temps garderies, 5 qui viennent sur la garderie du midi, et une moyenne de 16 pour les temps de garderie du soir.

L'absentéisme est un élément important sur le groupe scolaire, il y a une différence entre le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'enfants présents. C'est un élément à prendre en compte lors des propositions des activités et du fonctionnement mis en place.

En pleine période de COVID-19, nous sommes touchés, car la moindre maladie amène les parents des enfants à se faire tester, et peut impacter nos effectifs. Les enfants du voyage n'ayant pas encore repris sur l'école et sur le temps méridien, représente un gros manque dans nos effectifs (*environ une vingtaine d'enfants*).

Effectif par classe sur l'école :

Environ 200 élèves sont scolarisés à l'école pour 13 classes dont une classe pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 1 classe de l'ITEP Peyrebrune de Néfiach. L'équipe éducative est composée de 12 professeurs des écoles, de 7 AESH tournants sur plusieurs structures et d'1 Service Civique Universel. L'enseignante de la classe ITEP ne dépend pas de l'éducation nationale.

Les niveaux des classes sont répartis ainsi :

3 classes de CP (*une quinzaine d'élèves par classe*)

3 classes de CE1 (*environ 14 élèves par classe*)

2 classes de CE2 (*environ 22 élèves par classe*)

3 classes de CM1/CM2 (*environ 22 élèves par classe*)

1 classe ULIS (*9 enfants dans la classe*) et **1 classe ITEP** (*8 enfants dans la classe*)



Le bâtiment est sur 2 niveaux. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers.

1 salle de motricité est mise à disposition, ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, un coin cuisine, 2 cours extérieur et un plateau de jeux. Une web radio/vidéo va bientôt voir le jour sur l'école, et sera également mise à disposition.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

L'ALAE accueille des enfants âgés de 5 et demi à 12 ans. Ils habitent le quartier pour la plupart, exception faite de quelques enfants.

Les enfants sont issus de familles aux origines diverses ayant parfois des rapports difficiles avec la langue française. Les revenus par ménage y sont particulièrement bas, les familles vivent grâce aux aides sociales. Il y a de nombreuses familles monoparentales.

Une population maghrébine fortement représentée par rapport aux autres quartiers de la ville ainsi que des gens du voyage.

L'école primaire Victor Hugo est mitoyenne à l'école maternelle Victor Hugo, ce qui permet aux parents une organisation simple, et qui limite les déplacements entre l'école et la maison pour récupérer leurs enfants.



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur/rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur/rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.



La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le met en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.



- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.



Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Cité éducative

Les cités éducatives sont un dispositif né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'état et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label « Cité éducative » résulte de la construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministre de la Cohésion des territoires.

Ce projet a pour objectif de : développer l'estime de soi chez l'enfant, mettre des mots sur ses émotions, organiser des actions éducatives de prévention des violences à l'école, illustrer les thèmes de la culture, la laïcité, les droits de l'enfant et légalité filles-garçons, sensibiliser l'enfant aux enjeux des peuples autochtones et des menaces climatiques, favoriser la prise parole dans le groupe d'enfants, proposer un programme d'éducation à la citoyenneté et d'acceptation des différences et aborder les questions liées au handicap.

La cité éducative sur l'école Victor Hugo et en partenariat avec l'ALAE ont pour objectifs de créer et de renforcer un sentiment d'appartenance à l'école pour renforcer l'alliance éducative, la réussite scolaire, la coopération, la solidarité, la responsabilisation et la motivation dans la construction des apprentissages.

Par ailleurs, il s'agit également d'enseigner autrement en organisant les apprentissages différemment et en associant l'élève au processus d'évaluation tout en travaillant sur l'envie d'apprendre comme levier du rapport à l'école et aux apprentissages.

Dans chaque groupe les élèves sont valorisés selon leur attitude, l'objectif du projet est de travailler sur le renforcement positif et d'associer l'élève à la construction de la citoyenneté. L'école se dote d'un symbole qui revêt un caractère remarquable.

Sur les temps périscolaires, les maisons prendront régulièrement sens ainsi chaque maison à un référent périscolaire ce qui permettra d'enrichir les observations sur l'enfant et de réfléchir à la journée de ces derniers.

Les résultats attendus de ce projet sont : l'amélioration du climat scolaire, l'amélioration de la posture d'élève (engagement, motivation), l'amélioration des résultats des élèves, un enrichissement des pratiques professionnelles et une stabilité pédagogique et pour finir un renforcement de l'alliance éducative et des partenaires.

Les objectifs généraux



Objectif général	Objectifs opérationnels
Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">- Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant- Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies- Prendre en compte le rythme de vie de l'enfant
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté• Sensibilisation à la santé et à l'alimentation• L'enfant joue un rôle dans la société
Sensibiliser l'enfant aux discriminations et développer la mixité	<ul style="list-style-type: none">✓ Développer l'esprit de tolérance✓ Favoriser le vivre ensemble✓ Créer du lien entre les enfants
Favoriser le respect en général	<ul style="list-style-type: none">❖ Etre capable d'écouter les autres❖ Respecter les règles de vie collective❖ Contrôler son comportement et ses émotions

Les objectifs opérationnels

Responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant

Depuis le mois de Septembre, et tout au long de l'année scolaire, l'enfant a une place importante au sein de l'ALAE. Il est acteur tout le long de l'année des décisions et des choix qui peuvent être pris.

Le but est de pouvoir responsabiliser et favoriser l'autonomie de l'enfant, pour lui permettre de pouvoir bénéficier du meilleur apprentissage possible, et de pouvoir l'aider à grandir.



Permettre aux enfants de s'impliquer dans les activités, en leur accordant les différents rôles (meneur, arbitre, joueur,). L'ambition souhaitée par l'équipe d'animation est de pouvoir impliquer les enfants de toutes les manières disponibles, à l'activité proposée.

L'aboutissement est l'autonomie des enfants, dans une activité. Les plus grands puissent aider et proposer des jeux/activités au plus jeune. Et pour les plus jeunes (Les CP, qui sont très petits lors de la rentrée de septembre) de leur permettre d'évoluer dans un cadre adapté.

Accompagner et écouter l'enfant à exprimer ses envies

L'enfant a besoin d'être accompagné et valoriser, pour pouvoir exprimer ses envies et se sentir vraiment intégré au sein de l'ALAE. L'enfant offre des idées d'activités, projets, ou de pôles d'activités qui seront écoutés par l'équipe ALAE, puis essayer d'être adapté de façon qu'un ou plusieurs objectifs ressortent de cette activité.

L'enfant a besoin d'être écouté, pour pouvoir exprimer son contentement ou bien son mécontentement. Les adultes sur les temps méridiens ou de garderie, jouent un rôle primordial dans l'écoute des enfants. Les adultes sont des sortes de repaires pour des enfants qui en ont parfois bien le besoin.

Prendre en compte le rythme de vie de l'enfant

Il faut bien évidemment prendre en compte le rythme de vie de l'enfant. Certains enfants ont des journées avec une très grande amplitude horaire (de 7h45 à 18h15 pour certains), ce qui représente un grand moment pour eux.

Le vendredi, les enfants sont également plus fatigués que les autres jours de la semaine. L'équipe d'animation adapte le planning d'activité par rapport aux enfants et à leur demande en fin de semaine, ou fin de période.

Des activités plus calmes, avec moins d'agitation est préconisé, à défaut de proposer des activités plus agitées qu'à la normale. Ceci dit, certains enfants ont besoin de remuer et il faut que chacun trouve son compte.

Développer des actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté

Le développement durable et l'éco-citoyenneté est un sujet d'actualité dans notre monde de tous les jours. Il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune



âge. Nous, personnel de l'équipe d'animation jouons un rôle important pour transmettre nos connaissances aux enfants.

Il faut sensibiliser les enfants au tri sélectif, avec des poubelles de tri sélectif qui seront mis à disposition ou fabriquer pour pouvoir faire le tri lors des activités.

Sensibilisation à la santé et à l'alimentation

Il est prévu de mettre en place des projets d'animation autour du développement durable, du recyclage et plus particulièrement autour de l'alimentation et la santé. Une sensibilisation du gaspillage alimentaire est proposée aux enfants.

Une entente avec les cantinières a été mise en place pour éviter le gaspillage alimentaire. Le but est que les enfants se retrouvent avec le moins de déchets possible dans le plateau.

La santé sera aussi mise à l'honneur. Le désir est d'apprendre aux enfants les bienfaits de la nutrition. Il faut également mettre en place, la protection des enfants par rapport au surpoids, ou à l'obésité. Ces différentes actions seront mises en place, régulièrement lors des temps de repas, en discutant avec les enfants et en les amenant vers les choix opportuns vis-à-vis de leur nutrition.

L'enfant joue un rôle dans la société

Il faut que l'enfant joue un rôle dans la société de nos jours, et même dans le monde futur. Si à notre petite échelle, les enfants peuvent être responsables de leur futur (à la maison, à l'extérieur, dans leur entourage...).

L'enfant doit arriver à retransmettre les infos acquises lors des activités, à son entourage. Le développement durable est un sujet d'actualité, et il sera encore d'actualité pendant un petit moment. Il faut permettre à chaque enfant de trouver son rôle à jouer pour devenir acteur éco-citoyen.

Des débats seront mis en place pour permettre aux enfants d'aborder les différents sujets, et de pouvoir être au point sur le sujet de développement durable et d'éco-citoyenneté.

Développer l'esprit de tolérance

Il faut enseigner aux enfants la tolérance et le respect des différences.

L'apprentissage de la tolérance se fait en bas âge et se poursuit tout au long de la vie. Nous jouons un rôle dans l'apprentissage de la tolérance des enfants



qu'on accueille, surtout dans une école de quartier ou la population est extracommunautaire.

Il est impossible de demander à son enfant de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit. Les enfants remarquent la différence (couleurs de peau, tenue vestimentaire...). Il faut accompagner l'enfant pour qu'il trouve des réponses à ses questions.

Favoriser le vivre ensemble

Il faut apprendre aux élèves la relation à soi, la relation à l'autre et la relation à l'environnement grâce au vivre ensemble. Il est nécessaire de préparer tous les enfants à être des citoyens responsables, capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. **Vivre ensemble, c'est faire ensemble.**

Il faut changer ensemble, construire ensemble. Pour cela, des projets seront créés pour permettre aux enfants de pouvoir s'exprimer, via des projets culturels, liés à l'environnement. Il faut se rendre compte que dès maintenant, ils ont un rôle positif à jouer dans la société.

Créer du lien entre les enfants (et les parents)

Il peut paraître évident, que la création du lien entre les adultes et les enfants est primordiale. Créer un lien fort et solide avec chaque enfant peut parfois s'avérer assez compliqué. Il est important de faire les efforts nécessaires pour permettre la création de ce lien.

Pour réussir à créer du lien, nous opterons pour un renforcement positif, quelques minutes de privilège avec les enfants, utilisation d'un peu d'humour avec les enfants, seront des solutions adaptées pour les enfants.

Par la même occasion, il faut créer du lien avec les parents. Il faut voir les parents comme des alliés du partenariat avec les enfants. Les parents représentent des figures d'attachement. Plus on travaillera avec les parents, plus les enfants se sentiront importants.

Etre capable d'écouter les autres



L'équipe d'animation se force de maintenir le plaisir, sur les temps périscolaires, dans la vie quotidienne et dans les activités. L'animateur sera à l'écoute des enfants tout en étant force de propositions.

Mais il est aussi nécessaire d'apprendre aux enfants de devoir écouter les autres (adultes, enfants, etc.)

Des débats, et des échanges entre les enfants seront mis en place, pour pouvoir permettre aux enfants de gérer leur temps de parole mais également gérer leur écoute. Bien écouter les autres, c'est avant tout renforcer et construire des liens avec eux. Il faut être prêt à les écouter.

Respecter les règles de vie collective

Pour bon nombre d'enfants, l'école (centre de loisirs) est la première étape de leur vie en collectivité. C'est un lieu d'apprentissage qui se veut être riche d'échange, de partage et de découverte. Il est demandé aux enfants et aux adultes de suivre les règles de vie et d'avoir un comportement respectueux les uns envers les autres.

Des règles de vie ont été envisagées par les groupes d'enfants en concertation avec les animateurs. Elles ont été écrites au propre et affichées dans les salles d'activités. Les règles de vie ont été signées par les enfants qui approuvent ces règles. En signant les règles, les enfants sont d'accord avec les règles adoptées, et sont censés respecter les règles sur les temps périscolaires.

Contrôler son comportement et ses émotions

Les émotions font partie de la vie, mais il n'est pas toujours facile de les accueillir. L'enjeu est important car savoir gérer ses émotions, c'est un peu apprendre à être heureux. Les émotions alimentent notre sensibilité, nous permettent de créer et d'entrer en communication avec les autres.

Contrôler ses émotions et son comportement est primordial pour un enfant pour pouvoir participer pleinement aux activités et au temps de la vie quotidienne. Des activités de relaxation sont mises en place pour permettre aux enfants de souffler. Lors des différentes activités sportives, la *charte de l'esprit sportif* est utilisée pour canaliser les enfants et éviter des débordements lors des défaites.

C'est un travail d'apprentissage, qui s'expérimentera sur toute l'année, les résultats seront obtenus sur du long terme.



Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative de l'équipe d'animation, puis validés par la direction. Ils sont travaillés en amont, puis proposer et discuter ensemble lors des temps d'échanges.

Le directeur et l'animatrice référente aident et orientent les animateurs dans la construction, la réalisation du projet et le suivi du projet. A la fin de chaque séance un point est fait avec les enfants et avec les adultes entres eux.

Les projets d'activités prennent en compte le rythme de vie des enfants. Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Les projets sont réalisés et menés par le même groupe d'enfants. Les groupes d'enfants constitués changent à chaque retour de vacances, ou un nouveau projet débute.

Les animateurs écrivent leur projet, en expliquant les étapes de chaque séance et en y ajoutant leur matériel nécessaire pour l'activité. Les projets d'activités et l'achat de matériel sont étudiés et réalisés si le budget le permet.

Les projets d'enfants

Des temps d'échanges sont proposés aux enfants pour leur permettre de devenir acteur et d'avoir un rôle à jouer au sein de l'accueil de loisirs.

Des idées peuvent être faites, si elles sont réalisables et en accord avec les objectifs du PEDT de la ville et celui de Léo Lagrange.

Les animateurs ont pour rôle de faire remonter les idées d'animation à l'équipe de direction, si cela nécessite du matériel supplémentaire ou l'appel à un intervenant.



LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants

Les enfants sont au centre du projet pédagogique et également au centre des projets d'animation qui sont proposés par les animateurs. Le libre choix pour l'enfant est incontournable dans le fonctionnement mis en place.

La place des parents

Durant les temps périscolaires, et notant lors des temps méridiens, les parents ne sont pas trop présents, sur les temps de garderie, le soir où nous avons la possibilité d'avoir un contact avec eux plus facilement. Les temps du soir sont un temps d'échange important entre l'équipe d'animation et les parents. Les animateurs discutent avec les parents de leur enfant et sont à l'écoute des questions apportées par les parents.

Transmissions

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent oralement, ou bien avec le cahier de liaison de l'école. Si le problème devient plus grave, un coup de téléphone aux parents est effectué pour que les parents soient au courant au plus vite de la situation.

L'école joue un rôle important dans cette transmission-là, ils nous permettent de faire passer un message à certains parents qu'on ne croise pas lors des temps d'accueils. Les informations importantes sont affichées sur le portail de l'école, et à la vue de tous.

Les coordonnées de l'ALAE sont mises à disposition pour pouvoir répondre aux questions ou interrogation des parents (numéro de téléphone ou adresse mail)

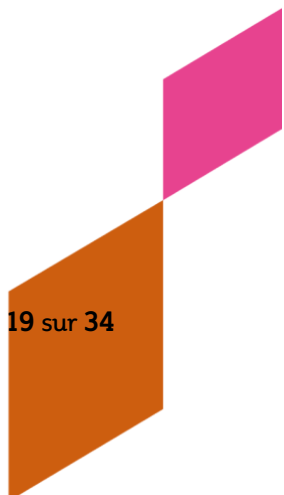
Positionnement des animateurs

L'animateur est un référent auprès des enfants. Il se doit d'adopter une posture qui permet d'établir le respect mutuel entre eux. La confiance et la bienveillance sont des facteurs importants pour avoir une bonne relation avec les enfants. Une relation avec les parents est aussi importante et nécessaire.

Une relation de confiance avec les parents lors des temps périscolaires, l'animateur est responsable de son groupe d'enfants. La confiance est obtenue grâce à l'enfant qui raconte sa journée le soir en voyant ses parents.



Il faut également mettre en place une relation avec l'équipe enseignante, en adaptant des règles communes, faire un suivi avec les enseignants sur les enfants qui sont sur les deux temps, et également des informations communes à partager.





LES MOYENS

Les humains

→ Le directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est disponible et reste à leur écoute ainsi qu'à l'écoute des parents.

Il est la personne référente pour informer ces dernières informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles. Il est le relais principal entre l'équipe d'animation et les différents partenaires.

Il est à l'écoute des enfants, de l'équipe d'animation, des familles et des partenaires. Il apporte des solutions, accompagne les personnes, être en soutien de l'équipe d'animation lors des activités. Il transmet, explique et détaille le projet éducatif de Léo Lagrange aux animateurs. Il établit le projet pédagogique qui met en œuvre le projet éducatif. Il est capable d'utiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange pour permettre le travail en équipe et l'utilisation des outils.

Le directeur de la structure assure la gestion, la transmission entre les différentes personnes, il est en charge de suivre le financier, l'administratif, sanitaire et réglementaire.

→ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est le premier relais après le directeur. Ils sont garants du bon déroulement des activités, ils sont garants également de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui sont accueillis.

Ils sont à l'écoute des parents, et transmettent les informations vers les partenaires (enseignants ou éducateurs sur le temps méridien).

Ils prennent connaissance du règlement intérieur de la structure, le respectent et le font respecter. Un temps de communication est mis en place pour pouvoir faire passer les informations aux directeurs, aux collègues, ou partenaires.

Ils mettent en œuvre le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange, et à celui du projet pédagogique de la structure, écrit et présenté lors des réunions d'équipes. Avec le projet pédagogique, des projets d'activités sont établis, avec des objectifs en rapport avec le projet pédagogique.

Les activités sont adaptées aux groupes d'enfants et à leur âge. Les activités sont préparées lors des réunions, organisées avec un planning, et présentées aux enfants.



L'équipe d'animation se compose d'un directeur (BAFD en cours), d'une animatrice référente (détachée le midi), et de 4 animateurs titulaires du BAFA.

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
PACCIANUS	LOIC	Directeur	BAFD en cours
JEAN	AMANDINE	Animatrice référente	BAFA
STAPOR	MARTA	Animatrice	BAFA
LE HOUSSEL	LORIANE	Animatrice	BAFA
MEZIANI	MARLONE	Animateur	BAFA

Le directeur est recruté par l'association Léo Lagrange. Les animateurs sont recrutés par l'association Léo Lagrange en CDI. Le quatrième animateur est recruté en tant que CDD sur la structure. Des animateurs remplaçant viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

→ **Les accueils périscolaires du midi : 11h45/12h30 et 13h30/13h50**

Le directeur ou l'animatrice référente s'occupe de l'accueil des enfants sur les temps de garderie du midi.

→ **Le temps méridien : 11h45/14h**

4 animateurs interviennent sur le temps méridien sur l'école Victor Hugo. Chaque animateur est positionné sur un groupe de tranche d'âge, en fonction de l'effectif du groupe. Actuellement nous avons 4 groupes de tranches d'âges : Les CP, les CE1 les CE2 et les CM1/CM2. Les enfants de l'ULIS et de l'ITEP sont positionnés dans les groupes par rapport à leur âge.

→ **Le temps périscolaire du soir : 17h/18h15**

L'animatrice référente et le directeur sont présents les temps du soir. Ils accueillent les enfants lors de ces temps.

Un espace leçon est mis en place le lundi, mardi et jeudi pour permettre aux enfants et aux parents, une aide supplémentaire pour l'apprentissage des connaissances.

Le vendredi, il est proposé un projet d'activité qui se déroule sur le cycle. Les enfants ont la possibilité de faire le projet, ou également de se reposer et de ne rien faire.

Un accueil échelonné est organisé de 17h à 17h30 et également de 18h à 18h30.

La composition de l'équipe peut augmenter en relation à une hausse des effectifs enfants.



→ Le personnel technique

Le personnel de restauration et d'entretien sont agents communaux.

→ La coordination Léo Lagrange

Une réunion mensuelle regroupant l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'association Léo Lagrange. Un échange par email ou téléphone est effectué régulièrement entre le directeur et les coordinateurs.

Ils apportent un appui dans la prise de décisions, un rapport de la gestion quotidienne, une communication à travers les programmes et projets d'activités par cycle, répond et échange aux éventuels imprévus ou questions diverses.

→ Les référents éducatifs de la ville

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE de la ville.

Le matériel

Le matériel est organisé de la façon suivante :

-Dans les placards du bureau du directeur sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles.

-Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogique qui sert aux activités manuelles, et les jeux de société.

-Dans le placard de la salle des maîtres, nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin. Si besoin des commandes de matériel sont faites lors des réunions.

Le rangement est fait par les animateurs lors de l'activité en compagnie des enfants. Quand le rangement est trop important, est effectué après 14h.

Nous partageons avec l'école le matériel sportif et les installations qui vont avec. Des inventaires sont faits plusieurs fois dans l'année.

Les espaces

Nous utilisons les locaux de l'école, pour les différents temps périscolaires. Les espaces mis à dispositions de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

-La salle polyvalente, qui est divisé en 2 parties. D'un côté un espace lecture bibliothèque, des tapis de sport peuvent être installés. De l'autre côté, des tables et des chaises permettent l'élaboration des activités.

-Une salle d'informatique est utilisée pour les activités.



-La salle Rased (futur web radio de l'école), est mise à disposition pour effectuer des activités.

-Une salle de classe de l'école peut également être mis à disposition, si une hausse des effectifs enfants augmentent, ou en cas d'intempéries.

- Les deux cours de l'école, et le plateau sportif est utilisé pour faire des jeux ou de l'initiation au sport. La petite cour nous privilégions les petits jeux. Dans la grande cour et le plateau les activités sportives et les grands jeux. Des toilettes sont ouvertes sur le temps méridien.

Les locaux sont mutualisés au maximum avec l'école et les enseignants. Les espaces sont répartis chaque cycle pour les animations et les projets d'activités des animateurs. Un planning est affiché au bureau du directeur.

Les relations

- ◆ **Entre enfants** : Les conflits existent, nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution au moment d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Les enfants ont tendance à jouer tous ensemble, forment des groupes, se reconstruisent avec d'autres, un bon point positif pour le développement social.
- ◆ **Entre les enfants et les animateurs** : L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.
- **La place des parents** : Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent récupérer les enfants. Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant. Le directeur est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils le sollicitent.

Financiers

- **Principes Budgétaires** : Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 0.20cts/Heure/enfant réalisée. Un budget prévisionnel est calculé en début d'année civile. Ce budget sera actualisé tout au long de l'année en fonction de la réalité des effectifs des enfants.
- **Les tarifs** : Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotidien Familial à la CAF, ou selon leur barème de la MSA. (voir règlement intérieur)



Les partenaires

- ✓ **Institutionnels** : Les premiers partenaires éducatifs, et les plus importants sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour avoir une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.
 - La ville de Perpignan (la DAEE)
 - L'école : échanges, discussions avec les enseignants sur les enfants lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement ou sur des infos diverses
 - Educateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de leur présence sur les temps méridiens.
 - DDJCS
 - Le SYMPM, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.
- ✓ **Financiers** : La CAF et la MSA afin de valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs). La mairie de Perpignan qui est l'organisatrice et la gestion en sont confiées à la Fédération Léo Lagrange et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure

- ❖ **Jours et horaires d'ouverture** : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 13h50 et de 17h à 18h15, hors semaine de vacances scolaires.
 - 11h45/12h30 : Départ échelonné des enfants
 - 11h45/13h50 : Prise en charge des enfants sur le temps méridien
 - 13h30/13h50 : Accueil échelonné des enfants
 - 13h50/14h : Fin du temps méridien, petit point d'information

 - 17h/17h30 : Accueil des enfants, départ échelonné des enfants, prise gouter et jeux
 - 17h30/18h : Aide aux devoirs ou activités
 - 18h/18h15 : Départ échelonné des enfants



- ❖ **Principes d'inscription des familles :** Pour les temps périscolaires, l'inscription s'effectue aux services de la DAEF, 10 rue du Castillet, à Perpignan, ou dans les différentes Mairies de quartier (ici mairie quartier Nord), aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi.

- ❖ **Journée type :**

Le temps méridien de 11h45 à 13h50 :

11h45/11h55 : Accueil des enfants, les enfants de cycle 2 dans la salle polyvalente, les enfants de cycle 3 sous le préau dans la grande cour, l'animatrice référente fait l'appel des enfants de la classe UEE (ITEP), dans leur classe. Les animateurs font l'appel des groupes et les amènent aux toilettes pour faire un temps d'hygiène. Présentations des activités lors des temps d'accueils.

11h55/12h30 : Le temps de repas pour les enfants, le service restauration se déroule sous la forme d'un self. Les enfants du cycle 2 sont conviés à passer à table. Pendant ce temps-là, les enfants du cycle 3 sont sous des pôles d'activités qui varient tous les jours. Dès qu'il y a un nombre de places qui se libère, les enfants du cycle 3 rentrent à leur tour dans la cantine, tandis que les enfants du cycle 2 qui commencent à sortir vont sur un pôle d'activité différent. Sur le temps du repas nous veillons à ce que les enfants goûtent à tout, nous veillons au gaspillage alimentaire dans les assiettes et les bienfaits de la nutrition pour les enfants. Un temps d'hygiène est présent avant et après le passage cantine.

12h30/13h30 : Fin du repas, début des activités, préparation de l'activité, déroulement, rangement avec finalité de l'activité, point avec les enfants permettant de savoir leur opinion sur le temps qui viennent de se dérouler. Un temps d'hygiène est présent avant et après le temps de l'activité.

13h30/13h45 : un temps de récréation est dédié aux enfants, leur permettant de souffler et de se retrouver. Les animateurs sont sous la surveillance des enfants dans les différentes cours (petite cours pour le cycle 2, et grande cours pour le cycle 3)

13h45/13h50 : Retour des enfants en classe, par les animateurs qui amènent les enfants dans les classe, et restent dans les couloirs de l'école le temps que tout le monde soit rentré. Les enfants font un dernier temps d'hygiène avant de rentrer dans les classes et d'être rendu aux enseignants. Un point sur la journée est fait dans le bureau du directeur.

Le temps de garderie du soir 17h à 18h15 :

17h/17h30 : Accueil des enfants, un temps pour le goûter qui est fourni par les parents, et un temps libre pour les enfants leur permettant de souffler un petit peu après leur grosse journée d'école. Un départ échelonné des enfants est possible de 17h à 17h30.

17h30/18h : Un temps aide aux leçons est mis en place le lundi, mardi et jeudi, pour les enfants et les parents qui sont à la demande d'un accompagnement pour les devoirs. Les enfants n'ayant pas de devoirs peuvent faire des petits jeux ou jouer une ludothèque mise à leur



disposition. Le vendredi, un projet d'activité est effectué sur l'ensemble du mois (4 vendredis en général) sur des thèmes bien précis (cuisine, sport, bricolage...)

18h/18h15 : Un départ échelonné est de nous mis en place pour les enfants. Les enfants sont en jeux libres le temps que les parents viennent les chercher.

Organisation COVID mise en place sur Victor Hugo Septembre 2020

→ Constitution des groupes :

4 groupes sur le temps du midi :

CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les enfants de l'ULIS sont placés dans les groupes par rapport à leur classe de référence.

Les enfants de l'ITEP sont placés dans les groupes par rapport à leur âge.

→ Fonctionnement :

Le fonctionnement des groupes, est le même que l'école, donc nous ne brassons pas les enfants.

Il y a 2 groupes les CP, CE1 et CE2 (cycle 2) et les CM1 et CM2 (cycle 3).

Les récréations sont séparées sur le temps scolaire, donc également séparé sur le temps périscolaire.

Un animateur est référent de chaque groupe. Le mardi est le jour avec des projets sur l'ensemble du cycle.

→ Espace utilisé :

Nous utilisons les locaux appartenant à l'école, la grande salle polyvalente (les deux parties), la salle rased et si besoin la salle d'informatique (pour le moment pas utilisée). Une salle de classe est également mise à disposition si les effectifs le permettent, et aussi en cas de mauvais temps.

Nous utilisons également les locaux de la cantine avec l'espace sanitaire et le réfectoire.

Pour les adultes, nous utilisons le bureau ALAE.

Nous utilisons les deux cours, la petite cour et également la grande cour. Nous utilisons également 3 sanitaires sur l'école, 2 sanitaires extérieurs et 1 sanitaire à l'intérieur.



→ **Organisation de la cantine :**

L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un self.

Les couverts sont enveloppés dans la serviette, et déjà préparés à l'avance par les agents de cantine.

Les enfants passent par groupe de niveau récupérer leur plateau, et prendre place dans le réfectoire.

Les carafes d'eau et les barquettes de pain sont mis à l'écart, pour ne pas que les enfants aient un contact avec.

Les animateurs servent le pain, l'eau et le fromage aux enfants, avec des gants. Les adultes (animateur + éducateur de l'ITEP) mangent à une table séparée des enfants. De cette table, les adultes ont une vue entière de la salle de la cantine.

Des pôles d'activités sont proposés par groupes, avant ou après le repas, et différents chaque jour, permettant aux enfants d'attendre calmement le temps de l'activité.

→ **Lavage des mains :**

Au moment de l'appel, dès que les enfants sont récupérés.

Après être sortis de la cantine

Avant l'activité.

Et pour finir avant de les amener dans les classes.

Un rappel des règles a été effectué la première semaine de la rentrée. Un rappel permanent des règles sanitaires et des conditions COVID est régulièrement mis en place.

→ **Organisation des activités**

Des réunions sont organisées avec l'équipe d'animation pour préparer le planning des activités et les projets se déroulant le mardi.

Les activités commencent aux alentours de 12h30 et se terminent vers 13h30, le temps de faire un point avec les enfants.

Les animateurs tournent sur les groupes chaque jour pour pouvoir permettre à l'ensemble des enfants de pouvoir s'épanouir dans son domaine de prédilection, (sport, petit jeu, activités manuelle ou activité artistique) tout en empêchant les enfants de se mélanger entre eux.

→ **Animateur référent COVID :**



L'animatrice référente COVID est Mme JEAN Amandine, titulaire du PSC1 et PSC2. Une salle dans les locaux de l'école est mise à disposition en cas de suspicion chez un enfant.

La communication

La communication avec les enfants s'effectue essentiellement à l'orale. Sur la fenêtre du bureau du directeur un affichage avec les informations les plus importantes est à disposition pour les enfants (menus, plannings, informations...). Les animateurs présentent les activités aux enfants lors des temps d'accueils.

La communication au sein de l'équipe s'effectue également à l'orale. Lors des réunions d'équipe ou des points faits lors des temps avant 11h45 ou après 14h. Les plannings sont disponibles et affichés dans le bureau du directeur, dans la grande salle et encore dans le hall d'entrée.

La communication envers les familles s'effectue généralement quand on les croise au portail le soir. Si besoin un échange téléphonique ou par email avec les parents peut être effectué. Nous n'avons pas de tableau d'affichage à l'entrée de l'école, du coup nous affichons les informations sur le portail.

La communication entre les directeurs et la coordination et les référents éducatifs se fait par email, ou par coup de fil. Des réunions et des échanges est régulièrement fait.



L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La charte de qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE Hugo. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

▪ Les réunions d'équipe

Il est demandé aux animateurs de l'équipe de venir 5 minutes avant pour permettre la préparation du matériel et l'accueil des enfants dans des bonnes conditions, ou si besoin recevoir des informations nécessaires au bon déroulement du fonctionnement.

Les réunions d'équipe s'effectuent tous les quinze jours, le lundi de 14h15 à 16h. Les objectifs des réunions sont :



-Préparation des activités, du planning d'activités, élaboration des projets d'activités et des parcours éducatifs,

-Le bilan, avec les points positifs, les points négatifs, les points à améliorer par rapport au fonctionnement, au déroulement du temps méridien, aux projets...

-L'évaluation des enfants en progrès, qui ont des besoins ou des difficultés. Les éducateurs de l'ITEP peuvent être présents pour également faire un point sur les enfants accueillis lors des temps périscolaires.

Un rangement du matériel, des locaux et aménagements de l'espace utilisé est fait avant chaque fin de cycle permettant de repartir sur de nouvelles bases.

Pour le matériel nécessaire et manquant, une commande ou achat de matériel est prévue chaque fin de cycle (ou en début de cycle).

A la fin de l'année, un inventaire général de tout le matériel (pédagogique et sportif), pour permettre de reconstituer les stocks lors de la rentrée de septembre suivant, pour que chaque animateur se retrouve avec le matériel primordial.

Des réunions supplémentaires sont peut être envisagées pour certains projets ou certains événements, ou même selon les besoins de la structure.

▪ **Les bilans d'activités**

Un bilan est effectué après chaque projet d'activité par les enfants, ensuite par les animateurs et par le directeur pour finir. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités, qui permettent d'évaluer, de dresser un constat, de rendre des comptes des actions menées sur une période donnée.

Un bilan après chaque période est établi, un bilan annuel sur l'ensemble de l'année scolaire. Des bilans spécifiques, par rapport à des activités précises ou des intervenants sont également réalisés.

▪ **Questionnaires aux parents**

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire/ enquête en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités, et objectifs éducatifs)

Cette participation vient à s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE Hugo a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Jean Jacques, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALAE Hugo.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesnes-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.



Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de l'ALAE Hugo. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Jean Jacques, le Directeur de l'accueil de HUGO fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée

Loïc PACCIANUS

ALAE VICTOR HUGO

06.25.64.76.19

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-victor-hugo/>